

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE DE LA RÉUNION : 12 septembre 2019

HEURE DE LA RÉUNION : 8 h

LIEU DE LA RÉUNION : Aile Ouest de la gare Union
97, Front Street West
Toronto (Ontario) M5J 1E6

Salle de réunion J. Robert S. Prichard, 4^e étage

PRÉSIDENT : Don Wright

**PRÉSIDENT ET CHEF DE
LA DIRECTION :** Phil Verster

**SECRÉTAIRE DE LA
RÉUNION :** Alba Taylor, secrétaire générale et conseillère juridique principale

MEMBRES PRÉSENTS : Bryan Davies
Janet Ecker
Luigi Ferrara
Anne Golden (jusqu'à 3 h)
Michael Kraljevic
Emily Moore (jusqu'à 14 h 30)
Reg Pearson
Robert Poirier
Clio Straram
Paul Tsaparis

ABSENTS : Kathy Bardswick

**AUTRES PERSONNES
PRÉSENTES :** Mark Childs, chef du marketing
Laura Cooke, chef des communications
Annalise Czerny, vice-présidente principale, PRESTO
Helen Ferreira-Walker, directrice des ressources humaines
Mathieu Goetzke, chef de la planification
Jennifer Gray, chef des finances
Greg Percy, chef de l'exploitation
Heather Platt, vice-présidente principale et chef du contentieux
Leslie Woo, chef du développement
Trevor Geach, conseiller juridique

SÉANCE À HUIS CLOS

1. Séance à huis clos du chef de la direction et du conseil d'administration

Le conseil se réunit en l'absence du personnel outre le président et chef de la direction.

2. Mise à jour sur le programme de gestion commerciale

Le président Donald Wright déclare la réunion ouverte à 9 h 15. Le président confirme que le quorum est atteint et que l'avis de convocation de la réunion requis en vertu du règlement de la Régie a été envoyé.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2.1 Mise à jour sur le programme

Charl van Niekerk, sous-chef responsable des immobilisations, Stephanie Davies, vice-présidente principale, expansion des services de GO, Paul Manhire, vice-président, TLR d'Eglinton Crosstown et Duncan Law, commanditaire de programme de métro, présentent une mise à jour sur le programme d'immobilisations de Metrolinx, plus précisément sur l'expansion de GO et les projets de transport en commun rapide par bus et par train léger sur rail.

Le conseil d'administration examine les projets en cours, dont la progression de l'approvisionnement pour les travaux sur le corridor, l'évolution des travaux du saut-de-mouton du croisement de Davenport, les exigences relatives au domaine public ainsi que les priorités et questions de sécurité des travaux de construction, soulevées récemment pour le parc de stationnement à étages de la gare GO de Cooksville.

Le personnel présente une mise à jour concernant le nouvel approvisionnement, abordant notamment les cotes de sécurité et de rendement du soumissionnaire comme critère essentiel d'octroi du contrat ainsi que la mise en œuvre d'un modèle d'approvisionnement par alliance pour le projet d'amélioration de la gare Union (PAGU). Le conseil d'administration reconnaît la sécurité et le rendement comme des priorités fondamentales pour Metrolinx et appuie l'affinement des critères d'évaluation en ce sens, notant au passage l'importance de s'assurer que les finances du contrat doivent cadrer avec les priorités de Metrolinx.

Le personnel explique en quoi ce modèle par alliance permet une collaboration plus serrée entre les parties contractantes ainsi qu'un partage plus équitable des risques et responsabilités, dans un contexte où ces risques peuvent être imprévisibles. Le personnel décrit les circonstances qui ont mené à la recommandation d'adopter un tel modèle par alliance afin de relever les défis d'approvisionnement du PAGU.

Le personnel reconnaît que le PAGU constitue une première application du modèle par alliance dans l'industrie ferroviaire nord-américaine. Il faudra donc veiller à bien faire comprendre les avantages de ce modèle pour le projet. Le conseil encourage le personnel à collaborer étroitement avec la province et la vérificatrice générale, afin de s'assurer de la bonne compréhension de tous.

Le personnel résume les dernières mesures prises pour améliorer les contrats et les pratiques de gestion des réclamations. **[Expurgé : Intérêts économiques et autres de l'Ontario]**

Enfin, le personnel présente une brève mise à jour concernant les projets de métros, abordant de façon générale la portée des projets (définition des travaux préliminaires comparativement aux travaux du projet), l'approvisionnement, l'échéancier de construction, les répercussions dans le marché, la capacité du marché et les priorités immédiates. Jennifer Gray, directrice financière, indique qu'une diligence raisonnable est appliquée pour effectuer le transfert des contrats des projets de métro à Metrolinx. **[Expurgé : Intérêts économiques et autres de l'Ontario]**

2.2 Prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge

Mathieu Goetzke, chef de la planification, Duncan Law, Shama Naqushbandi, commanditaire de projet et Becca Nagorsky, directrice de la planification de projet, présentent une mise à jour de l'état d'avancement du prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge. **[Expurgé : Conseil au gouvernement, intérêts économiques et autres de l'Ontario]**

Le conseil aborde le tracé de route, le jalonnement du projet, la technologie employée ainsi que les questions de coordination dans le temps découlant du projet de la ligne Ontario. Le conseil discute également des possibilités de développement axé sur le transport en commun, des contacts avec les promoteurs, des processus d'évaluation ainsi que des avantages et du marché actuel pour de telles occasions.

2.3 Mise à jour des analyses de rentabilité de Niagara et de Kitchener

Mathieu Goetzke et Spencer Gibbens, commanditaire en chef du SRE, présentent une mise à jour sur la révision de l'analyse de rentabilité initiale (ARI) de l'expansion des services ferroviaire GO de Kitchener et de Niagara. Le personnel décrit les changements apportés aux analyses de rentabilité précédentes, présente les résultats de l'analyse de rentabilité révisée ainsi que les dernières étapes avant l'analyse de rentabilité finale et l'approbation du Conseil du Trésor.

Le conseil discute des dernières options proposées pour chacune des initiatives, dont les risques, les coûts, les défis d'infrastructure ainsi que les changements dans l'approche adoptée qui ont rendu cette option réalisable. Le conseil discute également des niveaux de services qui en découlent ainsi que des conclusions des

consultations avec l'administration municipale.

3. Mise à jour sur l'exploitation

[Expurgé : Conseil au gouvernement.]

4. Plan de transformation numérique axé sur la clientèle

Mark Childs, chef du marketing, Sharyn Byrne-Nearing, directrice, Image de marque et marketing, Candice Troupe, vice-présidente, Clients PRESTO, Jenny Alfandary, chef d'information, Gilles Chong, gestionnaire principal, Planification de produits ITI, Alysha Hille, gestionnaire principale, Stratégie de publicité numérique et gestion des relations clients, et Leslie Millan, gestionnaire, Portefeuille de groupe, présentent la stratégie de transformation numérique axée sur la clientèle. Le personnel décrit cette initiative comme un programme de service à la clientèle appuyé par la

technologie, qui se distingue d'un programme d'intégration technologique en tant que tel. Ses objectifs principaux visent à améliorer l'expérience client en bonifiant l'information, la personnalisation et les options pour le consommateur, tout en permettant à Metrolinx de recueillir plus de données pour mieux connaître ses clients. Les autres avantages comprennent une analytique, des ventes et des possibilités marketing améliorées, une plus grande diversité de canaux pour le service à la clientèle, la collecte d'information sur la conversion de la clientèle, une plus grande efficacité technique et une réduction des coûts d'exploitation.

Le conseil discute de l'importance de se servir des données relatives à l'achalandage à l'échelle régionale pour bonifier son offre et créer une impression de réseau de transport en commun « intelligent », en plus d'aborder les risques et défis d'un tel projet transformationnel en général. La gouvernance et la protection des données, tout comme les enjeux de confidentialité ont également été abordés. Le personnel confirme que des processus et procédures de gestion du changement ont été mis en place afin d'orienter la transformation; dans ce cadre, l'entreprise dirige le plan et les technologies jouent le rôle de catalyseur clé de changement. La mise en œuvre sera effectuée par phase afin de gérer les attentes, de minimiser les écueils (grâce aux leçons retenues), d'atténuer les risques et de maximiser l'optimisation des futures phases. Le personnel décrit également le rôle important que joue PRESTO dans le cadre de ce plan.

Il transmet de l'information additionnelle sur les approbations à obtenir, l'enveloppe du budget, les économies de coûts prévues ainsi que la période de recouvrement. Pour la suite des choses, le conseil demande au personnel d'approfondir son analyse coûts-avantages ainsi que l'information concernant le rendement sur le capital investi et le recouvrement lorsqu'il cherche à obtenir des approbations similaires.

[Expurgé : Conseil au gouvernement, intérêts économiques et autres de l'Ontario]

Luigi Ferrara, président du Comité sur l'expérience client (CEC), confirme que le CEC a révisé la proposition et formulé ses commentaires sur cette dernière.

IL EST RÉSOLU :

QUE, comme énoncé dans le rapport du 12 septembre 2019 produit par le directeur financier et la directrice, Clientèle et marketing (le « rapport »), le conseil entérine les résultats de l'analyse de rentabilité de la stratégie de transformation numérique.

ET QUE, comme l'indique le rapport et sous réserve des approbations provinciales, le conseil approuve le programme de transformation numérique axé sur la clientèle ainsi que le budget en capital et d'exploitation de **[Expurgé : Intérêts économiques et autres de l'Ontario]**;

ET QUE sous réserve de la confirmation du financement, le personnel procède à la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique axée sur la clientèle, comme l'indique le rapport.

Adopté

SÉANCE PUBLIQUE

5. Ouverture de la séance et observations du président

Le président Wright déclare la réunion publique ouverte à 13 h.

Le président confirme que le quorum est atteint et que l'avis de convocation de la réunion requis en vertu du règlement de la Régie a été envoyé.

Le président reconnaît que le Conseil d'administration se réunit sur des terres traditionnellement occupées par les Autochtones et exprime son respect, particulièrement aux Mississauga of the Credit, aux Haudenosaunees et aux Hurons-Wendats, gardiens originaux du territoire.

Le président accuse réception des communications suivantes, lesquelles ont été distribuées au Conseil :

- a) Lettre de Matthey Bailey datée du 4 septembre 2019 concernant la politique de tolérance zéro de Metrolinx à l'égard de la fraude;
- b) Lettre de Justin Davis datée du 26 août 2019, concernant une demande de carte PRESTO mensuelle imprimée de la TTC;

- c) Lettre de Sharon Yetman datée du 10 septembre 2019 et portant sur des innovations en matière de transport en commun.

6. Sécurité

Laura Cooke, chef des communications, passe en revue les mesures de sécurité et protection pour en discuter en groupe.

7. Rapport du chef de la direction

Phil Verster, président et chef de la direction, présente le rapport du chef de la direction relatant les dernières activités, dont : les derniers ajouts de service à Niagara, à Kitchener et à Brampton, la progression d'Eglinton Crosstown, la publication de l'analyse de rentabilité de la ligne Ontario, le succès des assemblées publiques « Demandez à Metrolinx » concernant les plans d'expansion de GO et d'autres initiatives, ainsi que l'intégration de l'unité canine pour la sécurité du transport.

Le chef de la direction souligne l'acceptation de Mme Annalise Czerny à l'International Women's Forum ainsi que la nomination de Mme Lorraine Huinink comme championne de l'initiative de leadership des femmes de l'Urban Land Institute de Toronto.

Jamie Robinson, directeur, Relations communautaires, et Luiza Sadowski, gestionnaire principale, Relations communautaires, présentent une vidéo parlée unique en son genre, créée pour la promotion de la ligne de TLR de Finch West.

Enfin, le chef de la direction félicite les personnes suivantes pour leurs services exceptionnels et leur contribution en matière de sécurité :

- a) Luigi Ferrara présente une lettre de reconnaissance à Jason Green pour avoir personnellement rendu un portefeuille perdu à un client;
- b) Clio Stram présente une lettre de reconnaissance à Chris Giamou pour avoir aidé un client accompagné de son chien-guide à trouver le bon quai d'embarquement à la suite de modifications de dernière minute;
- c) Emily Moore présente une lettre de reconnaissance à Jesse Geldart, surintendant de la gare de Forest Hill de Crosslinx Transit Solutions, pour les excellents résultats de son équipe, qui a passé 365 jours sans accident avec perte de travail;
- d) Michael Kraljevic présente des lettres de reconnaissance à Steve Cavanaugh, gestionnaire principal, Ingénierie d'équipement ferroviaire, à Grant McGrath, gestionnaire de la sécurité des activités et du milieu de travail, ainsi qu'à Karen

Millington, gestionnaire, Formation sur les programmes à l'intention de la clientèle et gestion du changement, pour l'engagement de leurs équipes envers la charte de sécurité ainsi que le programme de contrôle du fonctionnement de Metrolinx, ce dernier ayant récemment remporté le prix Environnement pour les passagers 2019 remis par l'Association des chemins de fer du Canada.

8. Analyse de rentabilité initiale de la ligne Ontario

Mathieu Goetzke, Duncan Law, Becca Nagorsky, Annalise Czerny, Lorraine Huinink et Malcolm MacKay présentent l'analyse de rentabilité initiale (ARI) de la ligne Ontario. Le personnel décrit les travaux qui sous-tendent la préparation de l'ARI, dont les solutions envisagées, les modèles de prestation et les tracés possibles. Le personnel explique les répercussions du projet, les raisons pour lesquelles ce projet répondra mieux aux besoins en transport en commun et contribuera davantage à la santé économique générale.

Le conseil s'est penché sur le ratio avantages-coûts (RAC) du projet, la façon dont il a été déterminé et ce qu'il représente. Le personnel décrit les divers éléments du RAC, notamment les analyses stratégique, économique, financière et de productibilité. Le personnel reconnaît que le RAC sera précisé davantage au fil de la prochaine étape de l'analyse de rentabilité. Les résultats de l'ARI ont aussi été examinés par une entité indépendante. Le personnel explique que les résultats du RAC se comparent à d'autres projets de métro et nomme d'autres avantages du projet.

Il fait aussi état de la gouvernance du projet, des travaux réalisés jusqu'à maintenant et des prochaines étapes. Le personnel décrit le mode de planification des travaux pour s'assurer de respecter l'échéancier de projet, notamment l'exécution de travaux préliminaires et le fait de mettre à profit les contrats existants et les possibilités de développement axé sur le transport en commun. Le personnel s'attend à ce que les approbations environnementales doivent être mises à jour; à cet égard, il a établi un plan visant à réaliser ces travaux en tout respect de l'échéancier de projet.

Le conseil discute des défis du projet et de la nécessité d'une bonne collaboration entre Metrolinx et la Ville de Toronto pour garantir le succès du projet. Le personnel confirme que l'information tirée des travaux de planification et de conception préliminaires de la Ville et de la TTC a été transmise à Metrolinx et lui sera très utile dans le cadre du projet de la ligne Ontario.

Le personnel confirme qu'à cette étape d'analyse, aucun obstacle ne semble mettre en péril la viabilité du projet.

Le conseil discute des moyens employés pour régler les problèmes de congestion sur la ligne 1 de la TTC ainsi que des autres activités en cours à cet égard.

IL EST RÉSOLU, selon le rapport rédigé par le chef de la planification et intitulé « Programme de métro - Mise à jour sur la ligne Ontario » et toute autre modification demandée par le conseil à sa réunion du 12 septembre 2019;

QUE le conseil entérine les résultats de l'analyse de rentabilité initiale de la ligne Ontario;

QUE le projet de la ligne Ontario passe à l'étape de la conception préliminaire et qu'il soit évalué plus en détail dans une analyse de rentabilité de conception préliminaire.

Adopté

9. Expansion du service

Mark Childs et Ian Smith présentent une mise à jour sur les dernières activités d'expansion du service GO et des activités de marketing et de communication associées visant à sensibiliser la population et à promouvoir l'accessibilité. Le personnel décrit comment Metrolinx prépare la clientèle aux changements de services afin d'en assurer le succès, en fonction des plus récentes leçons retenues.

10. Initiatives pour accroître le nombre de passagers

Ken Kuschei, directeur, Commentaires de la clientèle, et Sharyn Byrne-Nearing présentent les initiatives actuelles et prévues destinées à la clientèle et visant à accroître le nombre de passagers et les recettes. Le personnel présente un survol des données d'achalandage actuelles, en comparaison avec celles d'autres territoires nord-américains. Une mise à jour des ventes de billets en ligne, des activités de reconnaissance de la marque ainsi que des retombées des récentes campagnes de publicité (comme Honda Indy et Veld) a aussi été présentée.

11. Nomination de dirigeants

IL EST RÉSOLU :

QUE les personnes mentionnées ci-dessous soient nommées aux postes indiqués à côté de leur nom, aux dates précisées :

Nom	Poste	Date d'entrée en vigueur
Laura Cooke	Chef des communications	8 juillet 2019
Jennifer Gray	Trésorière	12 septembre 2019
Linda Irsack	Contrôleuse	29 juillet 2019

ET QUE, après avoir donné effet à la résolution précédente, les dirigeants titulaires de Metrolinx soient confirmés, comme le stipule l'annexe A du

rapport au conseil d'administration du 12 septembre 2019 de la secrétaire générale.

Adopté

12. Rapports trimestriels

Les rapports trimestriels de PRESTO, de l'Exploitation, de la Planification, des Projets d'immobilisation, des Communications et du Marketing sont adoptés sans modification. Le personnel présente une brève mise à jour sur les dernières initiatives concernant PRESTO, notamment la mise en œuvre de services interurbains avec les régions de York et de Mississauga, ainsi que l'augmentation des ventes de billets PRESTO (à utilisation limitée). L'utilisation de la carte PRESTO et la satisfaction de la clientèle ont augmenté. Le personnel collabore avec la TTC et d'autres partenaires municipaux pour établir les prochaines étapes de PRESTO. Enfin, le personnel confirme la tenue de discussions avec la TTC afin de résoudre les problèmes existants et poursuivre le programme.

SÉANCE À HUIS CLOS

13. Approbation du procès-verbal

IL EST RÉSOLU :

QUE soit approuvé le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 27 juin 2019.

Adopté

14. Points d'affaires

14.1 Partage des coûts avec la GTAA

Mathieu Goetzke, Becca Nagorsky et Kaya Sabag, agente principale de la planification, Planification du corridor ferroviaire, présentent une demande d'approbation pour une entente de partage des coûts avec l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto (GTAA), pour les services d'un conseiller technique visant à évaluer le potentiel d'une liaison entre le corridor ferroviaire GO de Kitchener et l'aéroport.

Le conseil discute des coûts, de la portée et du but des travaux en vertu de cette entente, ainsi que des mesures de gouvernance en place pour protéger les intérêts de Metrolinx. Le personnel confirme que mis à part certains risques (découlant largement de la complexité de l'exploitation actuelle et de l'ampleur de la

coordination nécessaire), les deux parties sont extrêmement motivées à réaliser ces travaux.

En raison d'un possible conflit d'intérêts, M. Robert Poirier s'est abstenu de voter.

IL EST RÉSOLU :

QUE, comme le précise un rapport du chef de la planification daté du 12 septembre 2019 (le « rapport ») et sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, Metrolinx est autorisée à conclure cette entente de partage des coûts avec l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto (la « GTAA »). **[Expurgé : Intérêts économiques et autres de l'Ontario]**

Adopté

15. Rapport des comités permanents du Conseil d'administration

15.1 Comité exécutif

Donald Wright présente un rapport sur les réunions du Comité depuis le 27 juin 2019.

15.2 Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques

Bryan Davies fait rapport de la rencontre du 11 septembre 2019, en soulignant les différentes initiatives de sécurité et de prévention du suicide, et fait une mise à jour des programmes de cybersécurité, de gestion de la continuité des activités ainsi que de gestion des risques d'entreprise (ce qui comprend la politique et le cadre révisés de gestion des risques d'entreprise).

Le président du Comité passe également en revue les derniers développements concernant la mise en œuvre des recommandations de la vérificatrice générale (dont environ 80 % sont déjà implantées), les vérifications de suivi prévues en 2020 ainsi que les résultats financiers du premier trimestre.

Le Comité recommande que le conseil approuve le point suivant :

15.2.1 Politique et cadre de gestion des risques

IL EST RÉSOLU, sur recommandation du Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques :

QUE, comme le précise le rapport du directeur financier daté du 11 septembre 2019 présenté au Comité de la vérification, des finances et de la

gestion des risques, la politique et le cadre de gestion des risques d'entreprise révisés soient approuvés.

Adopté

15.3 Comité de gouvernance

Janet Ecker fait le point sur la réunion du Comité du 10 septembre 2019. Le président du Comité fait état des mises à jour relatives au cadre de référence du Comité exécutif visant à faciliter la révision par le Comité de la teneur des soumissions du Conseil du Trésor et des recommandations de nomination et de renouvellement au conseil d'administration. **[Expurgé : Conseil au gouvernement]**.

Le Comité recommande que le conseil approuve les points suivants :

15.3.1 Examen du cadre de référence du Comité exécutif

IL EST RÉSOLU, tel que révisé, sous la recommandation du Comité de gouvernance :

QUE, comme l'indique le rapport du secrétaire général et du directeur financier daté du 10 septembre 2019 et présenté au Comité de gouvernance, le cadre de référence du Comité exécutif révisé soit approuvé, sous réserve de clarification voulant que l'autorité d'approbation du Comité exécutif soit élargie à tout le contenu des soumissions du Conseil du Trésor relevant de sa compétence (comme précisé dans le cadre de référence révisé) et non pas uniquement au document de soumission lui-même du Conseil du Trésor.

Adopté

15.3.2 NOUVEAU - Nomination de membre au sein du Comité consultatif sur l'expérience client

IL EST RÉSOLU, sous la recommandation du Comité de gouvernance :

QUE Clio Stram soit nommée au Comité consultatif sur l'expérience client et entre en poste à compter du 12 septembre 2019.

15.4 Comité des ressources humaines et de la rémunération

Reg Pearson fait le point sur la réunion du Comité du 11 septembre 2019. Le président du Comité résume les discussions du Comité concernant les stratégies de gestion des talents de l'organisation et la révision du programme contre le harcèlement en milieu de travail, ce qui comprend les enquêtes et les mesures

disciplinaires associées. Le président du Comité souligne l'utilisation par les RH du rapport de risque permettant d'identifier et d'atténuer les risques pour l'entreprise.

Les points d'approbation sont reportés à la séance à huis clos réservée au Conseil.

15.5 Comité sur l'expérience client

Luigi Ferrara fait rapport sur la réunion du Comité tenue le 11 septembre 2019, résume les discussions concernant les stratégies d'augmentation des recettes autres que la vente de titres et d'autres possibilités d'entrées d'argent (incluant la référencement du programme de dénomination des gares), **[Expurgé : Conseil au gouvernement, intérêts économiques et autres de l'Ontario]**, les initiatives à envisager pour bien comprendre le programme de conception et ses effets sur l'expérience et la satisfaction client, ainsi que les campagnes prochaines de marketing et de reconnaissance de la marque.

Le conseil examine les derniers chiffres relatifs au nombre de passagers et les recettes comparativement aux prévisions budgétaires. Le personnel confirme que les outils de prévisions ont été améliorés pour assurer une plus grande précision à l'avenir. Le personnel reconnaît les répercussions qu'ont eues les derniers rajustements à la structure tarifaire, mais confirme qu'ils sont essentiels pour accroître le nombre de passagers et optimiser les recettes à long terme.

16. Questions diverses

Le conseil adopte la résolution révisée suivante :

ATTENDU QUE la province de l'Ontario a déclaré les projets de métro suivants comme étant des projets de transport e commun relevant de la responsabilité exclusive de la Société :

- a) la ligne de métro située dans la ville de Toronto connue sous l'appellation de « ligne d'allègement », entendu que cela comprend les deux tronçons du projet, connus sous les noms de « ligne d'allègement vers le sud » et « ligne d'allègement vers le nord »;
- b) le prolongement de la ligne de métro dans la ville de Toronto connu sous les appellations « prolongement de la ligne de métro de Scarborough » et « prolongement vers l'est de la ligne 2 »;
- c) le nord de la ligne de métro allant de Toronto à la municipalité régionale de York, aussi connue sous les appellations « prolongement de la ligne de métro Yonge » et « prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge »;

collectivement, les « projets de métro »;

ET ATTENDU QUE les projets de métro en sont à des stades divers de planification et de développement, et que les produits de travaux et autres actifs sont réalisés dans le cadre de travaux du personnel et en vertu de contrats octroyés par la Ville de Toronto et la Toronto Transit Commission;

ET ATTENDU QUE, en vertu de l'article 47 de la *Loi de 2006 sur Metrolinx*, le lieutenant gouverneur en conseil a le pouvoir, par arrêté, de transférer à la Société, en tout ou en partie, les actifs, les passifs, les droits et les obligations de la Ville de Toronto et de ses agences dans le cadre des projets de métro, ce qui comprend la propriété intellectuelle, les droits contractuels, les intérêts, les approbations, les inscriptions et admissibilités, les originaux ou les copies de rapports, les documents et les données ainsi que tout autre bien immobilier ou mobilier.

ET ATTENDU QUE, en vertu de l'article 47 (7), un tel transfert lie Metrolinx, la Ville de Toronto et ses agences, entre autres;

IL EST RÉSOLU QUE, dans le cas d'un transfert en vertu de l'article 47 de la *Loi de 2006 sur Metrolinx*, pour les projets de métro (un « transfert »), Metrolinx est autorisée à exécuter ces contrats, à prendre toutes les ententes légales nécessaires, à obtenir toute la documentation associée et à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre ce transfert en œuvre;

ET QUE, sous réserve de la confirmation du financement et de toutes les approbations connexes du gouvernement provincial, le chef de la direction est autorisé, à sa seule discrétion, à approuver et à émettre des bons de commande, et à effectuer des paiements excédant 20 M\$ si nécessaire pour respecter un contrat ou une entente, ou tout autre instrument ainsi transféré à Metrolinx en vertu du transfert;

ET QUE, il demeure entendu que l'autorisation donnée ci-dessus ne concerne que les contrats existants de la Ville de Toronto ou de la Toronto Transit Commission et autres instruments transmis à Metrolinx en vertu d'un tel transfert, mais ne s'applique à aucun autre contrat ni à aucune autre transaction associée aux projets de métro qui pourraient être achetés ou conclus par Metrolinx en vertu des politiques applicables et des délégations de pouvoir de Metrolinx;

ET QUE le personnel fera état des contrats, des ententes ou de tout autre instrument ainsi transférés à Metrolinx, incluant leur valeur totale, la valeur transférée ainsi que tous les coûts ou dettes qui incombent à Metrolinx en raison dudit transfert.

Adopté

RÉUNION DIRECTIVE

17. Réunion directive

Le conseil d'administration tient une séance à huis clos en l'absence du personnel outre le président et chef de la direction.

18. Réunion directive

Le conseil d'administration tient une séance à huis clos en l'absence du personnel.

IL EST RÉSOLU, sur recommandation du Comité des ressources humaines et de la rémunération :

[Expurgé : Employés et relations de travail.]

Adopté

19. Levée de la séance

Comme il n'y a pas d'autre question pour le conseil d'administration, la réunion est levée à 16 h.

Adopté

Don Wright, président

Alba Taylor, secrétaire générale p/s